



# L'ECHO de ROUFFIAC N°61

**Editorial:**

En ce début de mois d'août, je souhaite à celles et ceux qui partent, de bonnes vacances et pour tous ceux qui reprennent le travail une bonne reprise.

Lors de ce premier semestre 2023, l'activité a été rythmée par la réalisation de plusieurs chantiers, études et rencontres :

- Fin janvier, la traditionnelle soirée des vœux du conseil municipal a permis d'échanger en toute convivialité sur les projets municipaux et les attentes de chacun mais toujours dans l'intérêt général.
- Le mur de soutènement en pierre situé entre la mairie et la salle des fêtes a été rénové par l'association d'insertion Verseau d'Albi et contribue à l'embellissement du village.
- La salle des fêtes a été équipée d'une climatisation réversible financée à hauteur de 55% par l'Etat et le Département et des travaux de peinture seront réalisés avant la fin de l'année.
- Le cabinet d'architectes a proposé un projet d'aménagement du bâtiment situé contre la salle des fêtes pour le transformer soit en logement soit en MAM (Maison d'Assistantes Maternelles). Le permis de construire sera déposé fin d'année.
- Après avoir réalisé un diagnostic sur l'état sanitaire des marronniers de la place dans un souci de sécurité, trois arbres ont dû être abattus. Ils seront remplacés.
- En avril, le budget a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal avec une hausse de 1% du taux du foncier bâti. Même si nos finances sont saines, cette augmentation est nécessaire pour faire face aux augmentations des charges de fonctionnement liées en partie aux coûts de l'énergie.
- La journée citoyenne du mois de juin rencontre toujours le même succès comme vous pourrez le constater sur les photos dans ce bulletin. Merci encore aux 80 personnes qui ont participé à cette journée.
- L'année scolaire s'est bien passée et le nouveau fonctionnement à deux classes, suite à la perte d'un poste n'a posé aucun problème. Merci à l'équipe d'enseignantes qui s'est mobilisée pour que tout se passe au mieux et encore un grand merci aux parents d'avoir joué le jeu de l'école du village.



- Après 37 années passées à l'école auprès des enfants en qualité d'ATSEM, Myriam Frézouls a pris une retraite bien méritée. Je lui souhaite une bonne continuation après avoir accompagné avec passion et compétences les enfants de notre commune sur le chemin du savoir, de l'épanouissement personnel et de la citoyenneté. La présence de plus de 200 anciens élèves à la soirée surprise organisée pour fêter son départ témoigne de leur profonde gratitude et de leur attachement.



- Le déploiement de la fibre continue et Orange nous annonce que 80% des logements sont éligibles mais pour certains « le parcours du combattant » continue. Pour celles et ceux qui rencontrent des problèmes n'hésitez pas à nous en faire part.

Enfin, que serait un village sans les forces vives qui l'animent. Merci à Toutes et Tous les bénévoles des Associations qui contribuent au dynamisme du village.

Bon été à toutes et tous.

Le maire, Michel Trébosc

B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N  
  
M  
U  
N  
I  
C  
I  
P  
A  
L  
  
A  
O  
U  
T  
  
2  
0  
2  
3

Heures d'ouverture Mairie : Lundi : 14h-18h mardi : 9h-12h jeudi : 14h-18h  
vendredi : 14h-17h

☎ : 05.63.54.22.92 E-mail : [mairie@rouffiac81.fr](mailto:mairie@rouffiac81.fr) - Site Internet : [www.rouffiac81.fr](http://www.rouffiac81.fr)

Directeur de publication : Michel TRÉBOSC

Comité de Rédaction : Christian LAFON, Marie-Laure ALPIN, Nathalie AZNAR, Christel CLERGUE, Christine LUGAN, François BOUSQUET

# Les séances du conseil en BREF

## Séance du 5 décembre

L'opérateur de téléphonie ORANGE va s'installer sur le pylône FREE pour une mise en service le 7 avril 2023.

Une opération d'élagage sera programmée en 2023 sur la route d'Albi.

Les traditionnels vœux du maire auront lieu le samedi 14 janvier à la salle des fêtes.

Désormais tous les emballages et papier pourront être déposés dans le bac jaune. Les jours de collecte restent inchangés.

Nathalie AZNAR annonce que le paiement en ligne mis en place pour les repas de la cantine fonctionne.

Monsieur le maire a fait une demande de Licence IV au nom de la commune.

## Séance du 5 janvier

Cette année, le prix des repas livrés à domicile est fixé à **11.30 € TTC** à compter du 1er janvier 2023.

Il est fait le choix d'adhérer aux prestations sociales du CNAS pour le personnel retraité à compter du 1er janvier 2023.

La municipalité organise des études surveillées afin de permettre aux enfants scolarisés de faire leurs devoirs donnés par les enseignants. Il s'agit d'un service facultatif et payant qui fait l'objet d'une inscription préalable.

L'Association VERSO (Insertion par l'Activité Economique) commencera le 13 janvier les travaux de réfection du mur en pierre rue des tilleuls.

La climatisation de la salle des fêtes sera posée courant février.

A la suite d'un diagnostic, 3 marronniers malades autour de l'église devront être abattus en priorité et remplacés.

Le Conseil est favorable à l'achat d'un four qui pourrait être installé en contre bas du Bar'Ouff, sous le poids public.

## Séance du 6 février

Lors de la rencontre, Monsieur le maire remercie toutes les associations pour leur investissement. Elles apportent du lien social et dynamisent le village. Pour conclure, il propose aux associations de se regrouper autour de la fête du village en juin pour faire de cet événement un week-end avec plus d'animations.

1<sup>er</sup> bilan portant sur les modifications du 1<sup>er</sup> janvier du ramassage des ordures ménagères : On constate que les poubelles jaunes sont vite pleines par rapport aux containers des Ordures Ménagères.

Un signalement au service transport de l'Agglo a été fait par rapport au nombre important d'enfants prenant le bus scolaire.

## Séance du 6 mars

Le cabinet d'architecture a présenté un avant-projet de l'aménagement du hangar. Le coût estimatif des travaux s'élève à 179 310 HT.

En octobre 2022, l'état du déploiement de la fibre est de 81% des logements éligibles soit 253 logements sur 312 logements. Les travaux de déploiement ne sont pas encore terminés.

Considérant les dégâts, les dégradations et les risques sanitaires engendrés par la surpopulation des pigeons, M. le maire avise l'assemblée qu'un arrêté a été pris pour 2 battues, le samedi 18 mars et le samedi 8 avril 2023. Les habitants du centre bourg seront informés.

## Séance du 3 avril

Monsieur le Maire présente le dernier plan proposé par le cabinet Pop'Up pour le projet d'aménagement du Hangar en salle des associations et Maison d'Assistants Maternelles (MAM)

Monsieur le maire fait savoir que l'Association « Le clan des moustaches » et la Communauté de l'Agglomération de l'Albigeois propose un partenariat portant sur une campagne de stérilisation et d'identification par tatouage de chats.

La Fédération des Œuvres Laïques du Tarn (FOL 81) propose à la commune de Rouffiac une convention qui permettrait aux enfants de l'école de voir deux spectacles au cours de l'année scolaire.

L'organisation journée citoyenne du 3 juin est en cours avec la préparation des travaux mais aussi de la fin de journée.

Afin d'éviter tout désagrément, nous vous rappelons qu'il est **recommandé de sortir les containers la veille de la collecte et de les rentrer dès que la collecte est passée.** Vous pouvez retrouver le planning de passage sur le site de la commune.

**RECENSEMENT INSEE**  
 Nous allons réaliser une campagne de recensement sur la commune du **18 janvier au 17 février 2024.** Notre agent prendra contact avec vous et expliquera comment procéder à votre recensement en ligne.

Le **Médiabus** vient sur la place de l'école tous les vendredi après midi. Il arrêtera ses tournées le 28 juillet au soir et les reprendra le 22 septembre



Personne vulnérable,  
**Ne restez pas isolée,**  
**SIGNALEZ-VOUS !**

Retrouvez tout le programme des activités des associations sur le site de la commune



Le défibrillateur est installé dans le local à côté du poids public avec la boîte aux lettres et la nouvelle boîte à livres. Il est à disposition mais toute utilisation doit être signalé à la mairie.

Le container de récupération de vêtements a été déplacé au stade. Il est installé avec le container de récupération du carton.



Abattage des trois marronniers en mauvaise santé

Jointement du mur de la rue des Tilleuls



Fabrication et dégustation de pizzas par les enfants de l'école



# La journée citoyenne



